

Les administrateurs ont préalablement pris connaissance du projet de procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, tenue le 8 juin 2022. Aucune correction n'y est apportée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2022

4. Gestion administrative

4.1. Point retiré

4.2. Signature des PV des réunions antérieures

Marc Forgues et Johanne Lefebvre procèdent à la signature de certains procès-verbaux qui bien qu'ayant été approuvés n'avaient pas été signés.

4.3. Politique de harcèlement sexuel (signatures manquantes section 7 et annexe 2)

Sandrine Gaudet a signé aux deux endroits.

4.4. Planification stratégique 2023-2026

4.4.1. Approbation du mandat.

Gaston Tremblay présente aux administrateurs le mandat qu'il a préparé pour la réalisation de la Planification stratégique 2023-2026 (PS) pour adoption par le CA. Il présente la portée de ce mandat, les exclusions, ainsi aucune firme ne sera embauchée pour sa réalisation. Il soumet un échéancier pour sa réalisation, mais cette proposition ne tient pas compte des travaux qui pourraient être effectués d'ici le 13 décembre 2022 en raison de l'infiltration d'eau. L'objectif étant d'avoir complété la PS avant la fin de l'année, de sorte qu'elle pourra être appliquée dès 2023. De cette façon on pourra se consacrer dès le début de l'année prochaine à la préparation de notre campagne de levée de fonds. Les hypothèses de travail indiquent la méthodologie qui sera suivie, ainsi que les documents, au total 9 livrables qui seront mis à jour suite aux différentes rencontres. et qui montreront l'avancement des travaux. Lors de ces rencontres, on procèdera par sondage, par remue-ménages ou autres.

4.4.2. Formation du comité.

Pour pouvoir mener ce projet, nous devons créer un comité PS, composé de 3 administrateurs qui devront se réunir à 6 occasions d'une durée de 3 heures. Ils devront également assister aux différentes rencontres de collecte de données, auprès des autres membres du CA, 3 rencontres de 3 heures, auprès des employés, 3 rencontres totalisant 12,5 heures les jeudis, ainsi qu'une rencontre de 3 heures avec la DG. Les ordres du jour de ces rencontres sont annexés au mandat soumis.

Sur proposition de Gaston Tremblay, appuyée par Marc Forgues, il est résolu à l'unanimité d'adopter le mandat tel que présenté. Le comité PS sera formé de Marc Forgues, Gaston Tremblay et Johanne Lefebvre, en considération, les rencontres seront tenues en soirée.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2022

4.4.3. Proposition d'un plan de commandites par Effet Boomerang

En raison du changement des fenêtres de la devanture, nous devons voir à remplacer les affiches, Sandrine a donc rencontré Effet Boomerang. La firme propose de nous préparer un plan de commandite pour nous aider à trouver de nouveaux donateurs, pour améliorer l'image du Centre et nous aider pour les réseaux sociaux. Leurs honoraires s'élèveraient autour de 14 000\$. Nous verrons s'il est pertinent pour nous d'accepter cette proposition.

4.5. Comité salarial.

Le temps nous a manqué pour pouvoir réévaluer la grille des salaires. Gaston a reçu les nouvelles échelles salariales de Benoit, et a relancé sa fille pour avoir celles du réseau SSS. Nous procéderons à une rencontre en début 2023.

4.6. Adhésion au RABQ.

Nous souhaitons adhérer au Réseau de l'action bénévole du Québec, les frais annuels sont de 150,00\$.

Il est résolu à l'unanimité de désigner Sandrine Gaudet pour que le Centre Regain de vie adhère au Réseau de l'action bénévole du Québec.

4.7. Mise à jour du site Intranet.

Sandrine souligne les efforts de Gaston pour maintenir le site Intranet à jour. Elle recommande aux administrateurs d'aller le consulter, afin de pouvoir en apprécier le contenu et suggérer, le cas échéant, des ajouts ou corrections. Gaston a modifié les informations et photos concernant la halte-garderie.

4.8. Repas et collations de la halte-garderie.

Les administrateurs tiennent à souligner la générosité de Benoit pour le don des repas et collations. Les enfants et parents apprécient ce service. Le menu est varié et permet aux enfants de découvrir de nouveaux aliments. C'est Stéphanie qui s'occupe d'aller chercher les repas au CPE le matin. Benoit demande de garder confidentielle cette initiative.

4.9. Suivis des employés. (Point déplacé à la fin de la rencontre pour pouvoir libérer France)

On n'a aucune nouvelle de Lucie Duperron et de Jean-Philippe Dufresne. Johanne proposait d'annuler la décision expédiée à Jean-Philippe, parce qu'il y a lieu de considérer que le seul écoulement du temps

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2022

(dans notre cas 1 an) n'est pas suffisant pour permettre une rupture du lien d'emploi. On doit également prouver un motif juste et suffisant pour y arriver. Or, étant donné l'absence de mesures disciplinaires préalables, les motifs sont peu ou pas documentés.

Il s'en suit une discussion. Finalement le CA réitère la décision de mettre un terme à son emploi.

Joël ne va pas bien à différents niveaux. Sandrine lui remis un avertissement pour qu'il complète la reddition de compte longtemps attendue. Il a manqué de jugement vis à vis un client pédophile qui se plaignait d'être harcelé par les policiers. Alors que dans les faits, ce client s'est fait interpeller parce qu'il se trouvait près d'une piscine où se baignaient des enfants alors qu'il était sous interdiction de fréquenter des lieux où il y a des enfants. Aussi il se comporte de façon négligente et quelquefois irresponsable avec des clients. Il est aussi fréquemment absent. On s'entend que l'on doit resserrer la vis, avec des avis disciplinaires aussitôt qu'il y aura écart à ce que l'on peut s'attendre d'un TTS.

4.10 Réinscription au régime d'assurances collectives (Résolution) (Point déplacé à la fin de la rencontre pour pouvoir libérer France)

Il est résolu à l'unanimité de réinscrire le Centre au régime d'assurances collectives, et de désigner Sandrine Gaudet pour ce faire.

5. Gestion Financière

5.1. Proposition des employés: adhésion au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes - Présentation le 20 octobre à 9h00.

France explique que les employés seraient intéressés à participer au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF). Gaston explique que la participation de l'employeur peut varier entre 50 % et 100 % de la cotisation totale. En conséquence, celle des employés variera entre 0 % et 50 % de la cotisation totale. La cotisation totale doit se situer à au moins 2% du salaire. Les employés assisteront à une présentation du régime le 20 octobre prochain à 9h00. Les administrateurs feront l'étude de l'impact du choix des employés sur les finances du Centre avant de rendre une décision. Chaque 1% payé par l'employeur représente une somme de 3200 \$. Il y a une réflexion à faire pour certains employés qui, selon leur condition économique, pourraient perdre le supplément de revenu garanti du fédéral.

5.2. Embauche d'une intervenante et responsable des cuisines collectives.

La perte des sommes qui nous sont versées par le CIUSSS, pour le présent exercice, a été de 90 000 \$, soit la subvention itinérance de 43 000 \$ et le reste qui constituait un fonds COVID. Cette perte a grandement influencer la décision de Centraide de nous faire un don de 45 000 \$.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2022

Nous avons considéré reprendre les soupers communautaires du vendredi qui doivent être animés par un technicien-ne en travail social, mais Joël qui s'en occupait ne veut pas en reprendre la charge. Nous sommes également à repenser nos cuisines collectives, à voir comment améliorer ce service avec un budget de 20 000 \$ de cette enveloppe de Centraide. À ce sujet, nous aurions besoin d'un-e intervenant-e pour en prendre en charge l'animation et la gestion. On souhaite aller chercher une clientèle qui a besoin de plus d'interventions psycho-sociales. Il est considéré également que cette personne puisse préparer des ateliers sur des thèmes qui seront suggérés par la clientèle.

5.3. Embauche d'une éducatrice de HG.

Il faut noter que du don de Centraide, 25 000 \$ sont dédiés obligatoirement à la Halte-Garderie. Ce don nous permettra d'y embaucher une deuxième personne, ce qui nous permettra d'augmenter notre achalandage à 9 enfants par jour.

5.4. Activité d'équipe (résolution)

Les employés ont démontré un intérêt à participer à un jeu d'équipe, pour renforcer leurs liens. Sandrine évalue que le coût de l'activité cadre dans le budget prévu aux prévisions.

5.5. Présentation du Tableau de bord de l'administration générale pour le suivi de l'achalandage du Centre, etc.

Sandrine présente son tableau de bord qui montre l'évolution mensuelle de l'achalandage aux cuisines collectives, à la Halte-Garderie et à la distribution alimentaire. Il indique également le nombre mensuel de cartes de membre vendus, d'heures de bénévolat effectuées et de bénévoles qui ont participé aux services du Centre. Ces données pourront être analysées pour éventuellement comprendre les variations et pouvoir répondre de façon mieux adaptée aux besoins de la clientèle.

On y retrouve également des indicateurs sur la gestion du personnel, soit la quantité des ressources, le moral des ressources, le taux d'absentéisme et la qualification des ressources, le tout est actuellement à améliorer à moyen terme. Des indicateurs sont aussi énoncés sur la gestion des bénévoles. En ce qui concerne, la quantité de bénévoles requise et leur intégrations, la situation actuelle est acceptable. Par contre elle reste à être améliorée de beaucoup concernant les réunions régulières visant à les informer et à les mobiliser et de façon moindre pour les activités de valorisation et de reconnaissance.

5.6. Suivi budgétaire au 31 août 2022.

Gaston Tremblay présente les résultats financiers depuis le début du présent exercice financier, jusqu'au 31 août 2022.

PÉRIODE	REVENUS RÉELS	DÉPENSES RÉELLES	EXCÉDENT/DÉFICIT POUR LES 6 PREMIERS MOIS
AVRIL	66 429 \$	26 000 \$	
MAI	7 866 \$	34 000 \$	
JUIN	45 000 \$	36 000 \$	
JUILLET	16 000 \$	28 000 \$	
AOÛT	244 \$	26 000 \$	13 778 \$

Mais la situation n'est pas dramatique, elle s'est améliorée beaucoup.

Au niveau de notre mission globale, on a reçu une augmentation de notre subvention de 36 992 \$, pour la Halte-Garderie une augmentation de 19 550 \$, un montant non dépensé du projet UTPT de 19 550 \$, une légère hausse des revenus de la HG de 733,00 \$ et plus, l'augmentation des taux d'intérêt devrait nous apporter 1100 \$ de plus. S'ajoute un don de Centraide de 45 000 \$ qui n'était pas dans nos prévisions. Au total c'est une somme de 104 000 \$ qui s'ajoute aux revenus indiqués dans notre budget prévisionnel.

Au niveau des dépenses, on a coupé légèrement sur la facture de lait de 277,00 \$. La facture d'Hydro-Québec, dû au fonctionnement des déshumidificateurs sur une longue période, a augmenté de façon significative. On conséquence la prévision annuelle a été majorée. Au terme des 5 premiers mois d'exercice, la prévision est revue à la baisse d'une somme de 91,00 \$. On note également une augmentation des dépenses de 1127 \$ au poste Entretien des équipements.

Au sujet des salaires, on a établi l'augmentation des dépenses à ce titre pour l'embauche aux cuisines collectives et à la Halte-garderie, à compter de la mi-octobre, de 32 997 \$ alors que les charges associées ont été augmentées de 3 129 \$, le tout comblé en bonne partie par les subventions additionnelles reçues. L'augmentation des primes d'assurance-santé a été considérée également.

Au total le nouveau déficit budgétaire est maintenant projeté à 27 191 \$, alors qu'il était au début de 99 620 \$ soit un écart favorable de 69 000 \$.

Le solde du compte de chèque au 31 août 2022 était de 180 270 \$, et en date d'aujourd'hui, de 232 698 \$.

Si on regarde le *Tableau de bord du Centre*, on constate que le pourcentage d'atteinte des revenus est de 38% des projections après les 5 premiers mois de l'exercice, quant aux dépenses ont atteint 33% des prévisions pour la même période.

Si on regarde la courbe du flux monétaire, au terme de l'exercice on prévoit maintenant un solde au compte de 142 939 \$.

Enfin, le budget ne tient pas compte du 5 000 \$ de la Banque TD, ni des frais d'émondage des arbres qui viennent d'être réalisés de 1 200 \$.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2022**

6. Gestion de l'immeuble

6.1. Suivi des travaux à la suite de l'infiltration d'eau de la toiture.

Elle a réussi à parler à l'expert au dossier. Vu les difficultés avec l'ancien entrepreneur, il a nommé une nouvelle compagnie pour faire les travaux. Les employés de cette entreprise sont venus hier faire leur évaluation. Ils n'ont pas pu donner d'échéancier. Ils annoncent qu'une évacuation du Centre, sera nécessaire lors de travaux. Idéalement on voudrait éviter d'avoir à cesser les activités, surtout les mardis et mercredis. Sandrine a très bien expliqué la nécessité de rester accessible pour la clientèle. On attend donc leur échéancier on revendiquant qu'ils établissent une méthode pour procéder aux travaux sans nuire aux activités les plus nécessaires.

6.2. Soumission entretien saisonnier du toit (Résolution)

Sandrine aura besoin d'une résolution pour accorder le contrat d'entretien de la toiture. Les deux soumissions reçues chiffrent à 1948,83 et 2750,00 \$ + taxes le coût annuel de cet entretien. Gaston rappelle que Jean-François avait suggéré de demander aux personnes qui font l'entretien de l'air climatisé sur la toiture de pouvoir réaliser ce travail. L'émondage va aider pour éviter que les feuilles obstruent.

7. Varia

7.1 Cadeau de départ de Jean-François.

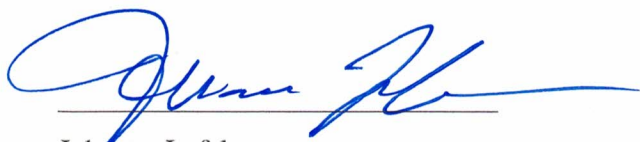
Johanne remettra la bouteille de champagne et remet la carte aux administrateurs pour signature.

8. Date du prochain CA

Le prochain CA est prévu le 8 novembre à 18h00.

9. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever de l'assemblée à 21h50.



Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée



Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée